

LES ÉTABLISSEMENTS ORPEA, DES LIEUX DE VIE ET DE BIEN-ÊTRE



**VOUS ÊTES ACTUELLEMENT A LA RECHERCHE D'UN ÉTABLISSEMENT, POUR VOUS-MÊME OU UN PROCHE :
LES PORTES DE NOTRE ÉTABLISSEMENT VOUS SONT GRANDES OUVERTES.**

Prenez le temps de visiter notre établissement, de rencontrer notre équipe, de participer à une animation ou encore partager un repas afin de comprendre la volonté qui nous anime :

apporter aux personnes accueillies un accompagnement personnalisé, adapté à leurs besoins, dans le respect de leur intimité et de leur rythme de vie, tout en construisant une relation de confiance, essentielle à la qualité de la prise en charge et au bien-être de tous.

Notre établissement accueille des personnes âgées de plus de 60 ans, quel que soit leur état de santé. Le médecin coordonnateur de l'établissement évalue la pertinence de l'admission en établissement au regard du dossier médical et s'assure que l'état de santé de la personne soit compatible avec les prestations de soins proposées par l'établissement.

Pour choisir un établissement, le confort hôtelier et la proximité géographique de celui-ci avec son domicile et ses proches sont des critères importants. Des soins de qualité sont également primordiaux.

Soyez assurés que notre équipe pluridisciplinaire, composée de professionnels formés à l'accompagnement des personnes âgées en perte d'autonomie, propose une prise en charge sécurisée par des procédures et protocoles rigoureux, afin de veiller au quotidien, au confort des résidents.

Toutefois, nous estimons que ces éléments, certes indispensables, ne suffisent pas à satisfaire pleinement le bien-être de nos aînés. Nous sommes convaincus que les relations sociales, les activités socio-culturelles et ateliers thérapeutiques sont également essentiels au maintien de l'autonomie et à l'épanouissement personnel des résidents.

C'est pourquoi nous nous sommes engagés :

- > à créer de véritables projets personnalisés adaptés à l'histoire de vie de chaque résident,
- > à ouvrir notre établissement sur son environnement local pour en faire un lieu de vie et d'échanges,
- > et à créer des programmes d'activités variées et adaptées aux personnes âgées.

Aider nos résidents à continuer à développer des liens sociaux, à vivre et agir avec les autres, quel que soit leur âge ou leur niveau d'autonomie, guide notre action au quotidien !

Nous serons heureux de vous accueillir et nous tenons à votre entière disposition pour toute information complémentaire afin de trouver avec vous la solution la plus adaptée à vos besoins.

La Direction



PIÈCES À FOURNIR



POUR L'OUVERTURE D'UN DOSSIER DE DEMANDE D'ADMISSION :

Conformément à l'article D. 312-158 du CASF, l'admission est prononcée par la Direction, après avis médical du médecin coordonnateur. (En cas de refus d'admission, le résident conserve la faculté de pouvoir solliciter l'avis d'un autre médecin, tel que son médecin traitant, la décision d'admission restant toutefois subordonnée à la Direction de l'établissement).

- Dossier unique de demande d'admission (formulaire CERFA)
 - Partie administrative (3 pages)
 - Partie médicale (2 pages) à remettre sous pli confidentiel, cacheté, à l'attention du médecin coordonnateur
- Tout élément ou document pouvant préciser l'état de santé du Résident, notamment éventuellement la fiche médicale de liaison d'Établissement d'origine, sous pli confidentiel, cacheté, à l'attention du médecin coordonnateur
- L'attestation relative à l'information de la désignation de la personne de confiance complétée et signée
- Pour les résidents souhaitant effectuer un contrat à durée déterminée, l'attestation relative à la déclaration d'information pour une admission en contrat à durée déterminée complétée et signée

En cas de réservation ferme, fournir :

- Chèque d'arrhes de réservation représentant 20% du prix du séjour mensuel TTC, déductible de la 1^{ère} facture.

EN VUE DE L'ADMISSION :

Documents administratifs à fournir le jour de votre admission au plus tard (ces documents seront conservés dans votre dossier administratif) :

- Pièce justificative d'identité (carte d'identité, passeport...) et livret de famille (une copie de ces documents sera faite le jour de l'admission)
- Carte d'invalidité (une copie sera faite le jour de l'admission)
- Carte vitale d'immatriculation à un régime d'assurance maladie ainsi que l'attestation ; carte de mutuelle * (à remettre le jour de l'admission pour faciliter les démarches administratives d'hospitalisation, de RDV médicaux... et le remboursement des frais occasionnés)
- Fiche « Eléments de la vie du résident » sous pli confidentiel, cacheté à l'attention de l'équipe médicale
- Photo d'identité récente (pour permettre l'identification lors de la prise en charge)
- Notification de mise sous protection juridique, le cas échéant
- Copie du mandat de protection future visé par le greffe du tribunal d'instance, le cas échéant
- Adresse de votre dernier domicile avant l'entrée en Établissement
- Copie des avis d'imposition des deux dernières années (l'avis d'imposition pourra vous être demandé chaque année, en cas de perception d'une aide de type APA)
- * Copie des titres attributifs d'aide ou d'allocation qui vous sont éventuellement versés
- * Copie d'une attestation d'assurance responsabilité civile en cours de validité
- * Copie, le cas échéant, d'une attestation d'assurance en cours de validité concernant les biens et objets personnels déposés au sein de la Résidence⁽¹⁾

* Ces documents doivent être fournis chaque année à l'établissement

⁽¹⁾ Possibilité de souscription sur place à tarif préférentiel



PIÈCES À FOURNIR



EN VUE DE L'ADMISSION (suite) :

Documents médicaux à fournir le jour de votre admission au plus tard

A remettre sous pli confidentiel ou en main propre à l'équipe infirmière ou au médecin coordonnateur (Ces documents seront conservés dans votre dossier médical) :

- Carte de groupe sanguin (une copie sera faite le jour de l'admission)
- Carte de vaccination (une copie sera faite le jour de l'admission)
- Dernières ordonnances médicales (traitements, soins infirmiers, soins kiné, etc.)
- Derniers bilans sanguins en votre possession contenant NFS, lono, créatinine, urée, glycémie, folates-vitamines B12, T4 et THS, protidémie, albuminémie, calcémie, etc.
- Derniers documents médicaux en votre possession : radiographies pulmonaires, scanner cérébral, mammographie, autres examens (ECG, Doppler...)
- Carnets de surveillance : pace maker, prothèses auditives, porteurs implants oculaires, diabète, etc, le cas échéant.

À COMPLÉTER SUR PLACE LE JOUR DE L'ENTRÉE :

- Contrat de séjour et ses annexes (à signer)
- Livret d'accueil et ses annexes

Le Groupe ORPEA est responsable de ce traitement de données personnelles ayant pour finalité la gestion de votre dossier administratif. En application de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée et du Règlement (UE) n° 2016/679 du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'un droit à la portabilité, à la limitation ainsi que d'un droit à la gestion post mortem de vos données. Vous pouvez exercer vos droits auprès du Délégué à la protection des Données du Groupe ORPEA par courriel : dpo@orpea.net ou par courrier 12 rue Jean Jaurès, CS 10032, 92813 Puteaux Cedex. Vous avez également la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.



HEBERGEMENT

Chambre individuelle Long séjour	136,40 € TTC / jour / personne
Grande chambre individuelle Long séjour	147,40 € TTC / jour / personne
Chambre double couple Long séjour	212,40 € TTC / jour / couple
Chambre individuelle en USA Long séjour	141,40 € TTC / jour / personne
Chambre individuelle Court séjour	149,50 € TTC / jour / personne
Grande chambre individuelle Court séjour	161,80 € TTC / jour / personne
Chambre double couple Court séjour	234,40 € TTC / jour / couple
Chambre individuelle en USA Court séjour	155,60 € TTC / jour / personne

Le tarif hébergement comprend toutes les prestations minimales prévues par décret et détaillées à l'annexe 1 du contrat de séjour

PRESTATIONS ANNEXES

Plateau Confort	5,00 € TTC l'unité / personne
Plateau Confort (par mois)	125,00 € TTC / mois / personne
Téléphone	0,15 € TTC l'unité
Repas Invités	17,00 € TTC / jour / personne

Les appels téléphoniques vers les numéros d'urgence sont gratuits (Samu : 15, Police Secours : 17, Pompiers : 18 , Général : 112)

PRESTATIONS EXTERNES

Les tarifs des prestataires extérieurs sont affichés dans le hall d'accueil de la résidence.

TARIFS DEPENDANCE

Le forfait dépendance applicable sur la base des Groupes ISO-RESSOURCES de la grille AGGIR est le suivant :

GIR 1-2	20,55 € TTC / jour / personne
GIR 3-4	13,04 € TTC / jour / personne
GIR 5-6	5,53 € TTC / jour / personne

* Les tarifs dépendance sont fixés à la résidence par arrêté du Président du Conseil Départemental. Ils sont susceptibles d'être modifiés par arrêté.

Résidence Edith Piaf - PARIS

Relevé des prix et prestations au 01/01/2020 (Hébergement temporaire)

HEBERGEMENT

Chambre individuelle TEMPORAIRE	149,50 € TTC / jour / personne
Grande chambre individuelle TEMPORAIRE	161,80 € TTC / jour / personne
Chambre double couple TEMPORAIRE	234,40 € TTC / jour / couple

Le tarif hébergement comprend toutes les prestations minimales prévues par décret et détaillées à l'annexe 1 du contrat de séjour

PRESTATIONS ANNEXES

Plateau confort (par jour) - TEMPORAIRE	5,00 € TTC / jour / personne
Plateau confort (par mois) - TEMPORAIRE	125,00 € TTC / mois / personne
Téléphone - TEMPORAIRE	0,15 € TTC l'unité / personne
Repas invités - TEMPORAIRE	15,00 € TTC / jour / personne

Les appels téléphoniques vers les numéros d'urgence sont gratuits (Samu : 15, Police Secours : 17, Pompiers : 18 , Général : 112)

PRESTATIONS EXTERNES

Les tarifs des prestataires extérieurs sont affichés dans le hall d'accueil de la résidence.

TARIFS DEPENDANCE

Le forfait dépendance applicable est le suivant :

GIR 1/2 - TEMPORAIRE	20,55 € TTC / jour / personne
GIR 3/4 - TEMPORAIRE	13,04 € TTC / jour / personne
GIR 5/6 - TEMPORAIRE	5,53 € TTC / jour / personne

* Les tarifs dépendance sont fixés à la résidence par arrêté du Président du Conseil Départemental. Ils sont susceptibles d'être modifiés par arrêté.

Résidence Edith Piaf - PARIS

Relevé des prix et prestations au 01/01/2020 (Aide sociale)

HEBERGEMENT

Aide sociale - chambre individuelle - Moins de 60 ans	101,59 € TTC / jour / personne
Aide sociale - chambre individuelle - Plus de 60 ans	82,76 € TTC / jour / personne
Aide sociale - chambre individuelle - TEMPORAIRE	101,59 € TTC / jour / personne

Le tarif hébergement comprend toutes les prestations minimales prévues par décret et détaillées à l'annexe 1 du contrat de séjour

PRESTATIONS ANNEXES

Les appels téléphoniques vers les numéros d'urgence sont gratuits (Samu : 15, Police Secours : 17, Pompiers : 18 , Général : 112)

PRESTATIONS EXTERNES

Les tarifs des prestataires extérieurs sont affichés dans le hall d'accueil de la résidence.

TARIFS DEPENDANCE

Le forfait dépendance applicable sur la base des Groupes ISO-RESSOURCES de la grille AGGIR est le suivant :

* Les tarifs dépendance sont fixés à la résidence par arrêté du Président du Conseil Départemental. Ils sont susceptibles d'être modifiés par arrêté.

ELÉMENTS DE LA VIE DU RÉSIDENT



E comme
ELÉMENTS
DE LA VIE
DU RÉSIDENT

Les commentaires notés dans les zones de texte doivent être pertinents au regard du contexte. Ils ne doivent pas comporter d'appréciation subjective, ni faire apparaître, directement ou indirectement, des données de santé, les origines raciales, les opinions politiques, philosophiques ou religieuses, les appartenances syndicales ou les mœurs d'une personne.

Il est important de compléter cette fiche lors de l'admission car apprendre à connaître le résident est essentiel pour pouvoir répondre au mieux à ses besoins et attentes. Ces informations sont recherchées pour nous aider à mieux cerner les habitudes de vie à domicile, pour adapter au mieux la prise en charge sous réserve de respecter les règles de vie, d'organisation et de sécurité de l'établissement.

Cette fiche est à remettre avec le dossier d'admission en la glissant dans une enveloppe cachetée en indiquant « à destination de l'équipe médicale ». Cette fiche sera intégrée au dossier de soins.

Mme / M (Nom / prénom du résident) :

Consentement du résident à l'entrée : Oui Non Ne se prononce pas

Personne remplissant cette fiche :

- Moi-même (résident)
- Un représentant agissant en qualité de : (Précisez le lien de parenté, tuteur...)

Date :/...../.....

VOS ATTENTES, VOS BESOINS

1. Mieux vous connaître

Histoire de vie	Situation familiale / Généalogie :

	Situation professionnelle/scolarité :

	Langues parlées :

	Événements marquants :
.....	
.....	
.....	
Spiritualité :	
.....	
Autre information importante dont vous souhaiteriez nous faire part :	
.....	

2. Toilette / Habillage

Toilette Habillage	Mes habitudes lors de la toilette (ex : rasage avant ou après la douche pour les hommes, douche, shampoing, température de l'eau...)

	Mes habitudes en termes d'habillage (pantalon/jupe pour les dames, coquetterie, tenue pour dormir...)





VOS ATTENTES, VOS BESOINS

3. Loisirs / Vie sociale

Loisirs	Ce que j'aime :

	Ce que je n'aime pas :

	J'aime faire des sorties à l'extérieur : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
	De quel type (ex : sortie cinéma, restaurant...) :

Mes proches	Mes proches sont disponibles pour
	<input type="checkbox"/> Visites - Fréquence des visites :
	<input type="checkbox"/> Appels <input type="checkbox"/> Sorties

4. Alimentation

Regime / Texture / Allergie	
Habitudes lors des repas	
Goûts :	Ce que j'aime
	Ce que je n'aime pas

5. Sommeil / Repos

Sommeil Sieste	Mes habitudes de sommeil :
	J'aime faire une sieste l'après-midi : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

6. Divers

Coiffeur	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Pédicure Podologue	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
	Si oui, fréquence :		Si oui, fréquence :
Soins Esthétiques	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Autres	Fumeur : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
	Si oui, fréquence :		Animal de compagnie à domicile : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
			Préciser

Vos souhaits au sein de la résidence

--

Le Groupe ORPEA est responsable de ce traitement de données personnelles ayant pour finalité l'établissement de votre document individuel de prise en charge, conformément à l'article D.311 du Code de l'Action Sociale et des Familles. En application de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée et du Règlement (UE) n°2016/679 du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation ainsi que d'un droit à la gestion post mortem de vos données. Vous pouvez exercer vos droits auprès du Délégué à la protection des Données du Groupe ORPEA par courriel : dpo@orpea.net ou par courrier 12 rue Jean Jaurès, CS 10032, 92813 Puteaux Cédex. Vous avez également la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

ACTIVITÉS

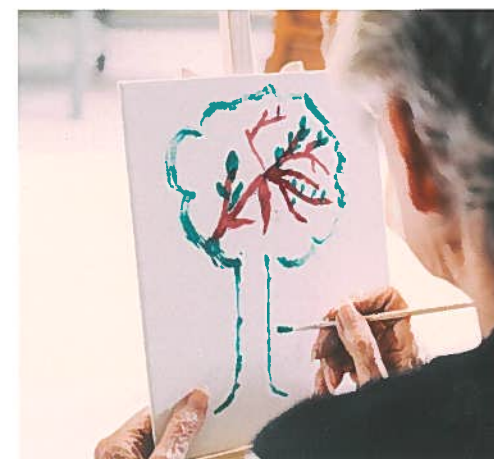


ANIMATIONS :

- Revue de presse
- Jeux de société
- Loto
- Spectacles musicaux
- Atelier esthétique
- Activités intergénérationnelles avec la crèche « La Môme » & l'école primaire « Vilette »
- Fête des anniversaires /Sortie au marché
- Projection de film / Atelier pâtisserie

ATELIERS THÉRAPEUTIQUES :

- Gymnastique douce
- Atelier équilibre
- Musicothérapie
- Zoothérapie
- Atelier Mémoire



Liste non exhaustive et non contractuelle, à titre indicatif.

